

# SOCIÉTÉ d'HISTOIRE NATURELLE DE LA MOSELLE

FONDÉE EN 1835

SIÈGE : COMPLEXE MUNICIPAL DU SABLON  
48, RUE SAINT BERNARD 57000 METZ  
CCP 1.045.03A STRASBOURG



## BULLETIN de LIAISON

n° 482 - OCTOBRE 2000

Réunion mensuelle : **Jeudi 19 OCTOBRE 2000 à 20H30**  
Complexe Municipal du SABLON

Ordre du jour :

- compte rendu de la séance de juin 2000
- Exposé :  
"Aux sources de la Géologie lorraine, sur les traces des premiers géologues lorrains (1750-1870)" par Annette CHOMARD
- divers

La bibliothèque sera ouverte à partir de 19H30

Expositions mycologiques :

- Le 24 septembre 2000, nos collègues Pierre KIEFFER, Gérard TRICHIES et Marie-Hélène GROJEAN organisent à MONTENACH une exposition mycologique, avec l'Association des Amis des 7 Collines de 10H à 18H.
- La SHNM, l'Association pour la Protection du St Quentin (A.P.S.Q.) et la Société Lorraine de Mycologie (S.L.M.) tiendront leur exposition annuelle de champignons à la salle polyvalente de PLAPPEVILLE le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2000 de 10H à 12H30 et de 14H à 18H. L'entrée est libre. La mise en place aura lieu le samedi à partir de 14H; un appel est lancé aux membres de la Société pour participer à la préparation que dirigent nos collègues mycologues.
- Une exposition mycologique sera présentée par l'ALCEA (Section Nature) au foyer communal de LORRY-LES-METZ le dimanche 8 octobre 2000.

## Compte rendu de la séance du 18 Mai 2000 :

### Membres présents :

Mmes et MM.

A. ARMAND, J.-C. CHRETIEN, M. COURTADE, V. GUEYDAN, A.-C. HOUSELLE, P. MARLIN, C. MAURICE, J. MEGUIN, P. MULLER, J.-L. NOIRE, C. PAUTROT, J.-Y. PICARD, J.-F. PIERRE, G. ROLLET, N. STEFFENS, G. VAUCEL

### Membres excusés :

Mmes et MM.

T. et R. FEUGA, Y. GERARD, H. GROJEAN, B. HAMON, F. HERRIOT, Y. HUMBERT, M. RENNER, G. SCHUTZ, G. SCHWALLER, A. et G. TRICHIES

Le Président présente le courrier récemment reçu.

L'exposé de notre collègue Anne ARMAND s'intitule « Le pharmacien et la douleur chez l'adulte ».

La séance est levée à 22H30.

\*\*\*\*\*

## **Le pharmacien et la douleur chez l'adulte**

par Anne ARMAND

La prise en charge de la douleur est un impératif. En effet, il n'y a pas d'âge pour la douleur et pourtant la médecine a trop longtemps ignoré la douleur. Aujourd'hui, parallèlement à l'amélioration des moyens de prise en charge, les connaissances et les mentalités ont changé. Malgré les progrès, beaucoup de chemin reste à faire. C'est pourquoi le pharmacien et l'équipe officinale ont un rôle fondamental à jouer au sein du dispositif anti douleur.

Après avoir étudié les mécanismes de la douleur depuis les chemins de l'information douloureuse via la libération des neuro médiateurs et les systèmes de contrôle de la transmission du message douloureux, nous expliquerons la douleur aiguë et chronique ainsi que la localisation de la douleur.

La consommation des antalgiques en France dépend de l'affection douloureuse et du profil des patients (âge, sexe, catégorie socio professionnelle).

Le pharmacien a un rôle d'écoute et de conseil devant une plainte douloureuse et analyse aussi l'ordonnance rédigée par le médecin pour un patient algique.

Les antalgiques sont classés en 3 paliers selon la classification de l'OMS en fonction de l'intensité de la douleur. Le pharmacien dispose de 3 antalgiques de palier 1 à l'officine (aspirine, ibuprofène et paracétamol).

En conclusion, devant une plainte douloureuse, l'objectif est de rassurer le patient et d'apporter un soulagement rapide. L'équipe officinale dispose d'un riche arsenal thérapeutique de médicaments familiaux contre la douleur. La question de la sécurité reste primordiale (âge du patient, co utilisation de molécules identiques tels que les génériques, interactions médicamenteuses).